

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 4 avril 2017 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Madame Sylvie Laurain et Monsieur Michel Morin.

Poste vacant : #6

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. **OUVERTURE : 20 h 00**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2017**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Contribution à la Collation des grades 2017 de la Polyvalente Marcel-Landry : 200.00\$
 - b) Autorisation d'une dépense pour la chasse aux cocos de Pâques et l'Heure du conte : 500.00\$
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Achat de 10 cylindres d'air usagés 4500psi : 3 450.00\$ plus taxes
 - b) Démission de Marc Sépul du service des incendies
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

Aucun dossier à traiter.
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Autorisation d'une dépense pour l'achat des produits d'entretien annuel : 2 420.00\$
 - b) Autorisation d'une dépense pour l'achat de compteurs d'eau : 1 900.00\$
 - c) Adoption du règlement 489, travaux de la branche 5 du cours d'eau Labonté
 - d) Adoption du règlement 490, travaux de la branche 16 du cours d'eau Ewing
 - e) Appui à la MRC du Haut-Richelieu pour le parachèvement de l'Autoroute 35
 - f) Renouvellement du permis pour l'utilisation de pesticides : 110.00\$
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
 - a) Congrès de la FQM – Réservation des chambres
 - b) Modification du règlement 476 – RM-110 sur les fausses alarmes
 - c) Don à la Société Canadienne du Cancer pour le Relais pour la vie : 100.00\$
10. **VARIA**
11. **COURRIER**
12. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 20 H 35**

1. OUVERTURE

M. Martin Thibert, maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-04-052 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2017.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2017;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE :

2017-04-053 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 mars 2017. ADOPTÉE.

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

LOISIRS ET CULTURE

C1700105	Marc Sèpul, subv. Loisirs Jiu-Jitsu 1 enfant	33.75\$
C1700106	Louis Alix, subv. Loisirs, danse et natation 2 enfants	157.20\$
C1700107	Jonathan Cadieux, subv. Loisirs, natation et karaté 2 enfants	175.80\$
C1700108	Nathalie St-Jean, subv. Loisirs, danse, karaté et gym 3 enfants	189.00\$
C1700109	Patricia L'Homme, subv. Loisirs, natation 1 enfant	84.90\$
C1700110	Éric Surprenant, subv. Loisirs, soccer 1 enfant	147.00\$
C1700111	Marie-Ève Chagnon, subv. Loisirs, natation 1 enfant	15.90\$
C1700112	Jacqueline Sèpul, natation et Jiu-Jitsu 2 enfants	125.85\$
C1700113	Librairie Moderne, livres de bibliothèque	924.35\$
C1700114	Isabelle Girouard, yoga du 7 fév. Au 18 avril 2017 vers. 2/2	400.00\$
C1700115	Roger Lagacé, Tai-Chi du 2 mars au 4 mai 2017	680.00\$

PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

C1700116	Régie d'incendie Mont-Saint-Grégoire-Sainte-Brigide 29 janv. Au 25 mars 1	550.87\$
C1700117	Municipalité Saint-Alexandre, entraide rue Paquette et rue Principale	602.24\$
C1700118	Boutique du Plongeur, adaptateur pour remplissage cascade d'air	109.43\$
C1700119	Alain Héту, entente cellulaire de mars	64.39\$
C1700120	Ibiscom, autocollant identification 2 casques de pompiers	17.25\$

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun fournisseur à payer.

HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

C1700121	L'Homme et fils, eau, crème, lumières bleues pour parc, matériaux pour peinture de l'école Capitaine-Luc-Fortin	342.64\$
C1700122	Municipalité de Venise-en-Québec, déneigement montée Roy 2016-2017	750.00\$
C1700123	Charles Krans, déplacement pour formation aqueduc égout	55.20\$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C1700124	Me Paul-Claude Bérubé avocat, honoraires professionnels Cour municipale	1 379.74\$
C1700125	Monty Sylvestre conseillers juridiques, dossier général de janvier et février	820.68\$
C1700126	Manon Donais, déplacement pour rencontre service incendie	26.79\$
C1700127	AKD Protection, inspection annuelle de 21 extincteurs	149.30\$

Pour un total de : 8 802.28\$

2017-04-054 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 8 802.28\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. **ADOPTÉE.**

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

Salaire des élus	Avril 2017	2 312.83\$
Salaire des employés (admin., voirie)	Mars 2017	6 726.48\$
L1700024	MRC Haut-Richelieu, travaux cours d'eau Labonté br. 5	24 574.13\$
L1700025	MRC Haut-Richelieu, travaux cours d'eau Ewing br. 16	32 594.04\$
L1700026	Hydro-Québec, élect., lumières de rues	600.49\$
L1700027	SAAQ, immatriculation des véhicules	3 686.91\$
L1700028	Receveur générale du Canada, DAS de février 2017	1 393.05\$
L1700029	Ministère du Revenu du Québec, DAS de février 2017	3 652.24\$
L1700030	Desjardins services de cartes, café, fleurs pour nouveaux bébés, Sirop d'érable pour fête d'hiver et enregistrement 3 véhicules lourds	394.49\$
L1700031	MRC Haut-Richelieu, formation équivalence 4 pompiers	110.24\$
L1700032	MRC Haut-Richelieu, formation WEB Première Ligne 1 pompier	20.79\$
L1700033	MRC Haut-Richelieu, gestion matières résiduelles avril 2017	4 886.86\$
L1700034	Hydro-Québec, élect. PM-1	475.30\$
L1700035	Hydro-Québec, élect. Garage et Pavillon des loisirs	932.64\$
L1700036	Hydro-Québec, élect. Ctr communautaire	1 319.43\$
C1700090	Groupe Environex, analyses d'eau février 2017	61.52\$
C1700091	L'Homme et fils inc., frais de poste et timbres	256.75\$
C1700092	C.N.E.S.S.T., ajust. 2016 et frais gestion dossier 2017	222.49\$
C1700093	Garage Yves St-Laurent, essence camion voirie	71.00\$
C1700094	Financière Manuvie, assur. Collective – Avril 2017	1 497.53\$
C1700095	Gestim inc., serv. Inspection municipale – Mars 2017	1 134.35\$
C1700096	Pétroles Dupont inc, huile à chauffage – Caserne, Garage, PM-1	2 253.18\$
C1700098	Groupe Ultima, assurances générales	17 185.00\$

Pour un total de : 106 361.74\$

Dépenses autorisées par résolution

C1700088	Marc Sèpul, 5 appareils respiratoires et 10 cylindres usagés (2016-11-173)	12 475.00\$
C1700089	Jonathan Fleury, 5 appareils respir. et 10 cylindres usagés (2016-11-173)	12 475.00\$
C1700097	Francois Thibodeau, entretien patinoire versement bonus (2017-01-004)	500.00\$
C1700099	Thibault & Associés, formation utilisation des appareils respir. (2017-03-040)	276.66\$
C1700100	Sécurité Maska, inspection et répar. 20 cylindres d'air (2017-02-020)	1 936.34\$
C1700101	Consultants S.M., évaluation capacité usine eaux usées (2017-02-030)	1 336.59\$
C1700102	Robert Bourgeois, déneig. Stationnement 2/2 (2016-10-160) et trottoir d'église	1 488.93\$
C1700103	Contact Cité, service professionnel rédaction d'un appel d'offres (2017-03-043)	4 478.28\$
C1700104	TechService, changement de télémétrie de la PM-1 (2017-01-008)	546.13\$

Pour un total de : 35 512.93\$

5. LOISIRS ET CULTURE

A) COLLATION DES GRADES 2017 – POLYVALENTE MARCEL-LANDRY

2017-04-055 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QU'une contribution financière de 200.00\$ soit accordée pour la collation des grades 2017 de la Polyvalente Marcel Landry;

QUE la contribution financière soit remise à un ou une élève de la municipalité de Saint-Sébastien;

QUE M. Martin Thibert s'engage à représenter la municipalité lors de cette soirée. **ADOPTÉE.**

B) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR PÂQUES ET L'HEURE DU CONTE

2017-04-056 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 500.00\$ soit autorisée pour l'achat d'articles pour une chasse aux cocos de Pâques et l'heure du conte, organisés par le service des loisirs ainsi que la bibliothèque. **ADOPTÉE.**

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT DE 10 CYLINDRES D'AIR USAGÉS

Dossier remis à l'étude.

Conserver le chèque jusqu'à la décision finale.

B) DÉMISSION DE M. MARC SÉPUL DU SERVICE DES INCENDIES

2017-04-057 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la démission de M. Marc Sépul du service des incendies. **ADOPTÉE.**

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun dossier à traiter.

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LES PRODUITS D'ENTRETIEN ANNUEL

2017-04-058 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 2 420.00\$ soit autorisée pour l'achat des produits d'entretien annuel pour les bâtiments municipaux. **ADOPTÉE.**

B) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT DE COMPTEURS D'EAU

2017-04-059 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une dépense au montant de 1 900.00\$ pour l'achat de 6 compteurs d'eau pour l'inventaire. **ADOPTÉE.**

C) ADOPTION DU RÈGLEMENT 489 – TRAVAUX DE LA BRANCHE 5 DU COURS D’EAU LABONTÉ

2017-04-060 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l’unanimité des conseillers présents, que le règlement 489 relatif aux travaux de la branche 5 du cours d’eau Labonté, soit adopté comme ci-après mentionné.

M. Michel Morin mentionne son intérêt direct dans ce dossier. **ADOPTÉE.**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

RÈGLEMENT 489

RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXATION DES CONTRIBUABLES BÉNÉFICIAIRES DANS LES TRAVAUX DE LA BRANCHE 5 DU COURS D’EAU LABONTÉ

CONSIDÉRANT QUE le code municipal permet au conseil municipal de Saint-Sébastien d’adopter un règlement décrétant une taxe spéciale pour pourvoir au remboursement d’une facture payée à la MRC du Haut-Richelieu pour l’entretien du cours d’eau Labonté à savoir;

Facture CRF1700248, branche 5 du Cours d’eau Labonté, au montant de 24 574.13\$

CONSIDÉRANT QU’UN un avis de motion a été donné à cet effet à la séance régulière du 7 mars 2017, par la conseillère Madame Sylvie Laurain;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller M. Mark Handschin, appuyé par le conseiller M. Jean-Charles Fournier, et résolu à l’unanimité des conseillers présents, que le présent règlement soit adopté et qu’il statue et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Que le conseil de la municipalité de Saint-Sébastien impose une taxe, selon les hectares versants, tels que le suggère le tableau de répartition de la MRC du Haut-Richelieu, à savoir :

Branche 5 – Cours d’eau Labonté

Matricule	Hectares	Total
3295-44-4153	0,18	50.65\$
3295-58-3460	0,68	191.34\$
3295-89-6351	27,56	7 755.22\$
3296-62-8175	1,49	419.28\$
3296-63-9276	0,39	109.74\$
3296-75-2393	2,58	726.00\$
3296-82-8169	1,25	351.74\$
3296-83-1612	0,23	64.72\$
3395-24-9980	5,22	1 468.88\$
3395-66-1799	9,73	2 737.96\$
3395-69-1024	0,19	53.46\$
3396-34-7872	19,97	5 619.44\$
3396-47-3969	7,59	2 135.78\$
3397-30-1203	10,27	2 889.92\$
TOTAL :	87,330	24 574.13\$

ARTICLE 2

Ces comptes seront payables dans les 30 jours suivant la date d’envoi du compte.

Le taux d’intérêt est fixé à 8% l’an pour tout retard de paiement.

Il sera prélevé 3.00\$ pour tout envoi d’avis de rappel pour taxes impayées.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

SIGNÉ :

Martin Thibert
Maire

Manon Donais
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Avis de motion le 7 mars 2017
Adopté le 4 avril 2017
Avis public affiché le 6 avril 2017

D) ADOPTION DU RÈGLEMENT 490 – TRAVAUX DE LA BRANCHE 16 DU COURS D’EAU EWING

2017-04-061 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l’unanimité des conseillers présents, que le règlement 490 relatif aux travaux de la branche 16 du cours d’eau Ewing, soit adopté comme ci-après mentionné. **ADOPTÉE.**

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

RÈGLEMENT 490

RÈGLEMENT RELATIF À LA TAXATION DES CONTRIBUABLES BÉNÉFICIAIRES DANS LES TRAVAUX D’ENTRETIEN DE LA BRANCHE 16 DU COURS D’EAU EWING

CONSIDÉRANT QUE le code municipal permet au conseil municipal de Saint-Sébastien d’adopter un règlement décrétant une taxe spéciale pour pourvoir au remboursement d’une facture payée à la MRC du Haut-Richelieu pour l’entretien de la branche 16 du cours d’eau Ewing;

Facture CRF1700249, branche 16 du cours d’eau Ewing, au montant de 32 594.04\$

CONSIDÉRANT QU’UN avis de motion a été donné à cet effet à la séance ordinaire du 7 mars 2017, par le conseiller Monsieur Michel Bonneville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller M. Michel Bonneville, appuyé par le conseiller M. Jean-Charles Fournier, et résolu à l’unanimité des conseillers présents, que le présent règlement soit adopté et qu’il statue et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Que le conseil de la municipalité de Saint-Sébastien impose une taxe, selon les hectares versants, tel que le suggère le tableau de répartition de la MRC du Haut-Richelieu, à savoir :

Branche 16 – Cours d’eau Ewing

Matricule	Hectares	Total
3400-86-3250	0.09	13.30\$
3400-88-7093	1.83	270.41\$
3401-82-3284	0.72	106.39\$
3401-85-4984	0.38	56.15\$
3500-68-7874	0.30	44.33\$
3500-68-8217	0.30	44.33\$

3500-69-7066	0.57	84.23\$
3501-41-7216	1.24	183.23\$
3501-50-9612	0.19	28.07\$
3501-50-9656	0.33	48.76\$
3501-51-8085	0.35	51.73\$
3501-52-8145	0.50	73.88\$
3501-61-7021	0.30	44.33\$
3501-61-7577	0.74	109.35\$
3501-63-7088	0.84	124.12\$
3501-65-4144	0.21	31.03\$
3600-56-1072	36.67	5 418.55\$
3600-59-2517	41.60	6 147.03\$
3600-64-7937	19.24	2 843.00\$
3600-72-1800	18.07	2 670.12\$
3601-44-9401	45.46	6 717.40\$
3601-48-8618	8.07	1 192.46\$
3601-51-3633	29.05	4 292.58\$
3701-16-8251	13.53	1 999.26\$
TOTAL :	220.58	32 594.04\$

ARTICLE 2

Ces comptes seront payables dans les 30 jours suivant la date d'envoi du compte.

Le taux d'intérêt est fixé à 8% l'an pour tout retard de paiement.

Il sera prélevé 3.00\$ pour tout envoi d'avis de rappel pour taxes impayées.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

SIGNÉ :

Martin Thibert
Maire

Manon Donais
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Avis de motion le 7 mars 2017
Adopté le 4 avril 2017
Avis public affiché le 6 avril 2017

E) APPUI POUR LE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 35

CONSIDÉRANT QUE la finalisation de l'autoroute 35 jusqu'aux États-Unis constitue un levier économique majeur et essentiel, non seulement pour le Haut-Richelieu mais également pour la province de Québec et le Canada;

CONSIDÉRANT l'intention du gouvernement du Québec de compléter ladite autoroute d'ici 2020, le tout exprimé par le Premier ministre lors de l'inauguration du tronçon de Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT QUE cette infrastructure majeure est attendue depuis plus de 30 ans afin d'assurer une plus grande sécurité aux usagers de la route;

CONSIDÉRANT les récentes déclarations du gouvernement actuel à l'égard des différents grands projets d'infrastructures planifiés ou en cours d'exécution dans les différentes régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait prioriser la finalisation des projets en cours, dont le parachèvement de l'autoroute 35 et ce, avant d'entreprendre d'autres grands projets;

CONSIDÉRANT QUE le 13 mars 2013, le conseil de la MRC du Haut-Richelieu sollicitait de la part du gouvernement de maintenir le calendrier de réalisation;

EN CONSÉQUENCE :

2017-04-062 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Sébastien demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'intégrer les travaux du parachèvement de l'autoroute 35 jusqu'à la frontière des États-Unis au calendrier de réalisation du printemps 2017. **ADOPTÉE.**

D) RENOUVELLEMENT DU PERMIS POUR L'UTILISATION DE PESTICIDES

2017-04-063 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE procéder au renouvellement du permis de 3 ans relativement à la Loi sur les pesticides au montant de 110.00\$.

QUE Madame Manon Donais, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité, tout document pour l'obtention du permis délivré par le Ministre de l'Environnement en vertu de la Loi sur les pesticides et ses règlements. **ADOPTÉE.**

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) CONGRÈS DE LA FQM – RÉSERVATION DES CHAMBRES

2017-04-064 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité de Saint-Sébastien réserve dès maintenant les chambres (268.83\$ / nuit) pour trois membres du conseil, par l'entremise de la M.R.C. du Haut-Richelieu, pour le congrès de la FQM qui aura lieu les 28, 29 et 30 septembre 2017. **ADOPTÉE.**

B) MODIFICATION DU RÈGLEMENT 476 – RM-110 SUR LES SYSTÈMES D'ALARME

CONSIDÉRANT QU'une erreur de frappe s'est produite à l'article 8 du règlement 476 – RM-110 sur les systèmes d'alarmes;

CONSIDÉRANT QUE la correction consiste à remplacer « 13 » par « 14 »;

CONSIDÉRANT l'article 202.1 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE :

2017-04-065 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de corriger l'article 8 du règlement 476 – RM110 sur les systèmes d'alarmes comme suit :

ARTICLE 8 – FAUSSES ALARMES

Constitue une infraction et rend passible des amendes prévues à l'article 14, l'utilisateur ou le propriétaire d'un système d'alarme qui a causé plus de deux (2) fausses alarmes au cours d'une année civile.

ADOPTÉE.

C) DON À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER POUR LE RELAIS POUR LA VIE

2017-04-066 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un don au montant de 100.00\$ soit fait à la Société Canadienne du Cancer pour le Relais pour la vie. ADOPTÉE.

10. VARIA

Aucun point n'est ajouté au varia.

11. COURRIER

Rien à Signaler.

12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le maire invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-04-067 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20h40. ADOPTÉE.

Martin Thibert,
Maire

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière